

Le Conseil Municipal de la Commune d'HYERES s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GIRAN Maire de la ville de Hyères les Palmiers

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur GIRAN, Monsieur ROUX, Monsieur CARRASSAN, Madame MARINO, Madame MANA, Monsieur CORNILEAU, Madame BATTISTI, Monsieur FRATELLIA-GUIOL, Madame RITONDALE, Monsieur THIEBAUD, Madame PARENT, Monsieur BRUNEL, Madame BUTTAFOGHI, Madame SCANTAMBURLO, Monsieur BERNARDI, Madame VERDINO, Monsieur CUNEO, Madame PAPALEO, Madame DECUGIS, Monsieur MONPATE, Monsieur CIRCOSTA, Monsieur COLIN, Madame GALLART, Monsieur MAUTE, Monsieur MICALLEF, Madame LEGOUHY, Monsieur LIBESSART, Madame TROPINI, Madame AGOSTA, Madame BURKI, Madame FERJANI, Monsieur MASSUCO, Madame BERNARDINI, Madame COLLIN, Monsieur EYNARD-TOMATIS.

ABSENTS :

Madame Isabelle MONFORT, Madame Marie BARRUE, Madame Marie-Paule PRESTAT, Madame Chantal PORTUESE.

EXCUSES ET ONT DONNE PROCURATION DE VOTER, conformément à la loi n°47.1744 du 6 Septembre 1947,

Monsieur GIRARDO (pouvoir à Monsieur Jean-François MAUTE)
Monsieur PHILIP (pouvoir à Monsieur Francis ROUX)
Monsieur FOUQUE (pouvoir à Monsieur Jean-luc BRUNEL)
Monsieur MARTIN (pouvoir à Madame Karine TROPINI)
Monsieur MARION (pouvoir à Madame Genevieve BURKI)
Monsieur LAURENT (pouvoir à Madame Isabelle BUTTAFOGHI)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 45

DATE DE LA CONVOCATION : 29/03/2024

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Olivier MICALLEF

Lecture a été donnée de ce qui suit :

Accusé de réception en préfecture
083-218300697-20240405-33-DE
Date de télétransmission : 11/04/2024
Date de réception préfecture : 11/04/2024

OBJET : EVENEMENTIEL - 2ème édition du Natif Festival - Convention de partenariat avec l'association "Natif Festival"**RAPPORTEUR : Madame Isabelle BUTTAFOGHI - 13ème Adjointe**

La commune apporte un soutien régulier aux projets qui renforcent son attractivité, son image, son dynamisme et qui participent à la valorisation de son patrimoine culturel et/ou environnemental.

Suite au succès populaire de la 1^{ère} édition du Natif Festival, organisée en 2023 le temps d'une soirée estivale au Port St Pierre, la Ville a souhaité accompagner l'association « Natif festival » dans l'organisation d'une ambitieuse seconde édition à l'Hippodrome du 14 au 16 août 2024.

Ce festival musical, dont la programmation est construite autour d'artistes de renom et de talents émergents, proposera également différentes animations et performances avec la participation d'associations sportives et de prévention.

La ville apportera ainsi un soutien dans l'organisation logistique et opérationnelle de l'évènement mais également en matière de communication et de sécurité et il est ainsi proposé d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention de partenariat correspondante.

LE CONSEIL MUNICIPAL,**ENTENDU** l'exposé des motifs**VU** l'avis de la première commission**AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention de partenariat avec l'association « Natif Festival »


Monsieur Olivier MICALEFF
Secrétaire de séance



FAIT ET DELIBERE
les jour, mois et an susdits,
Le Maire
Jean-Pierre GIRAN



ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ (41 VOIX)

Publié le

Reçu en préfecture le